

Géopolitique : Le défaut d'analyse géopolitique de l'UE

Category: 2020-2030,2030-2040,Actualités,Géopolitique,Union Européenne
18 janvier 2026



« Les Européens ont inventé l'art de la diplomatie stratégique, mais semblent en avoir oublié l'essentiel ». **Wolfgang Münchau** commet ce matin un papier très sombre pour l'Union européenne, incapable, de par sa structure selon lui, de répondre au défi stratégique que lui pose la Russie (1). « Nous constatons qu'il s'agit d'un problème fondamental, car aucune solution n'est à notre portée. La seule solution hypothétique serait de transformer l'UE en une union politique », ce qui n'est, pour cet amoureux de l'Europe pourtant, pas envisageable.

Il ajoute que cette structure était voulue par les « créateurs » de l'Europe d'aujourd'hui – c'est-à-dire par **Jean Monnet** et consorts, sous dictée américaine. « Pour ses créateurs, c'était un atout, non un défaut ». Alors que les puissances aujourd'hui dominantes, telles que les Etats-Unis, la Chine et la Russie sont dotées « de systèmes politiques décisionnels centralisés ».

Soit. Néanmoins, décentralisée ou pas, l'Union européenne ne pourrait-elle pas au moins définir où sont ses intérêts ?

La question n'est pas récente !

L'ambassadeur de France **Pierre Vimont**, qui venait de quitter son poste de secrétaire général exécutif du Service européen pour l'action extérieure (octobre 2010-Mars 2015) à Bruxelles,

l'évoquait, son expérience à l'appui, en septembre 2016, il y a presque dix ans (2). Il listait déjà les thèmes que nous connaissons aujourd'hui, « *terrorisme, développement durable, changements climatiques, immigration, société de l'information, etc.* ». A cet égard, disait-il encore, « *le phénomène de l'immigration, qui a pris à la fin de l'année 2015 l'ampleur qu'on connaît, constitue désormais pour les Européens un défi prioritaire par son ampleur, sa complexité et par la certitude qu'il sera pour longtemps encore une réalité à laquelle l'Europe sera confrontée* ». Ces phénomènes concernaient donc déjà tous les membres de l'UE.

Pourtant, ajoutait-il, « *d'où vient alors cette impression diffuse qu'il n'en est rien et que la prise de conscience par les États membres de l'Union d'intérêts communs, partagés par tous et susceptibles de définir une ligne d'action pour laquelle chacun s'engagerait avec détermination, reste extrêmement fragile, pour ne pas dire inexistante ?* ».

Bien sûr - pour lui comme pour Wolfgang Münchau -, il y avait des raisons de structure de l'Union. De plus, « *dans la conception de la diplomatie telle que pratiquée à Bruxelles, les intérêts, même stratégiques, relèvent du "hard power" et de la réalité géopolitique ; ils sont l'apanage des États et de la diplomatie classique, celle des alliances entre nations héritées de la tradition westphalienne* ». Ce qui pousse Bruxelles à se réfugier sur le « *soft power* », les « *valeurs* » (règles du droit et principes humanitaires). « *Cette manière d'appréhender la politique étrangère sous une forme binaire cantonne en définitive la diplomatie des institutions européennes à un rôle limité même s'il n'est pas négligeable : accords commerciaux, aide au développement, aide humanitaire, dialogue sur les droits de l'Homme, etc. Elle lui donne surtout un aspect réducteur d'où est absente toute vision géopolitique* ».

C'est bien ce que nous vivons aujourd'hui, dix ans après ce constat.

Parce qu'il « ***n'y a pas d'analyse géopolitique de la part de l'Union européenne*** ». La suite est éloquente en regard de notre situation actuelle : « *Ainsi la politique de partenariat oriental évite-t-elle soigneusement d'évoquer la question des relations avec la Russie ; celle de notre voisinage avec le pourtour méditerranéen omet pour sa part toute réflexion de fond sur le type de dialogue qui devrait être développé avec les principaux acteurs de la région (Égypte, Algérie, Maroc, etc.)* ». Et quelles que soient les mesures prises pour compenser ce manque, et elles existent, « *l'ensemble donne l'impression de flotter dans un vide politique et stratégique d'où ont été évacués les rapports de force, les antagonismes ou les lignes de fracture entre nations* ».

Ainsi conçues, « *les stratégies européennes n'ont pas de mémoire, ni d'aspérité ; elles déroulent des procédures où les objectifs de sécurité et de stabilité ne sont pas vraiment définis et les actions envisagées demeurent très éloignées des réalités du terrain* ».

A ce constat il faut enfin ajouter les inévitables divergences entre États membres : en effet, « *loin de partager une conception commune sur ce que devrait ou pourrait être le rôle de l'Union européenne dans le monde, les États membres nourrissent à ce sujet des vues diamétralement opposées, compte tenu de leur passé ou de leurs influences politique, diplomatique ou économique respectives dans le monde* ». Des précisions ? « *Si l'on s'en tient aux seuls "grands" pays européens, leurs positions à l'égard du concept d'"Europe puissance" - car c'est bien de cela qu'il s'agit - demeurent également très divergentes : tantôt hostile (Royaume-Uni), souvent hésitante (Allemagne), de plus en plus ambiguë dans le cas de la*

France qui s'était pourtant faite dans le passé la championne de cette cause ».

Nous étions donc en 2016 – après la « révolution » de Maïdan en 2014, et Pierre Vimont mentionnait l'Ukraine parmi les « dangers » à venir, des « écueils redoutables ».

L'Union européenne a vu le danger en Ukraine, proposé les Accords de Minsk en 2014 puis en 2015, accords approuvés par le Conseil de sécurité de l'ONU le 15 juillet 2015. Mais, si l'on en croit les aveux de la chancelière allemande **Angela Merkel** à l'hebdomadaire *Die Zeit* en décembre 2022 – aveux confirmés par **François Hollande** -, ces accords, qui devaient mettre fin aux affrontements intra ukrainiens dans le Donbass (14 000 morts de 2014 à 2022), avaient en réalité pour but de « donner du temps à l'Ukraine » pour s'armer. Laquelle « a également utilisé ce temps pour devenir plus forte (...) Début 2015, Poutine aurait facilement pu les envahir ». Quelle réflexion stratégique avait conduit les cosignataires à cette violation inattendue, au moins pour la partie russe, sinon pour les autres Européens ?

Pour **Vladimir Poutine**, l'affaire est un tournant dans ses relations avec l'UE – avec la France et l'Allemagne : « *Franchement, c'était une surprise totale pour moi. C'est décevant ! (...) La confiance est déjà proche de zéro, mais après de telles déclarations, la question de la confiance devient principale. Que pouvons-nous négocier, sur quoi pouvons-nous encore être d'accord ?* » (9 décembre 2022).

On sait bien que du côté américain, l'idéologie néoconservatrice, partagée par les Démocrates mais aussi par certains Républicains, poussait à une confrontation avec la Russie – quel qu'en soit le coût pour l'Europe (**Victoria Nuland**, présente place Maïdan en 2014, le disait sans détour, *Fuck the EU !* (3)). Quelle réflexion stratégique a conduit l'Allemagne, puis l'ensemble de l'UE à décider de faire de la Russie son ennemi ? En prenant le risque, en refusant le gaz et les bas prix des contrats longs russes, d'un suicide économique ? Où est la réflexion géopolitique européenne, publique de préférence, qui traite des équilibres de sécurité dans une Europe d'après guerre froide, architecture demandée sans désespérer par une Russie qui se revendiquait comme européenne ? Ou faut-il penser que les Européens, dont la France, ont simplement suivi les néoconservateurs ?

Chacun réfléchira. Quant à la France, nous y reviendrons.

Mais la question se pose bien sûr aujourd'hui remarque Andrew Day, le rédacteur en chef de *The American Conservative* (4) quant aux « réactions outrées » des deux côtés de l'Atlantique face au plan de paix proposé par **Donald Trump**, « qualifiant cette proposition de capitulation forcée pour Volodimir Zelensky et de liste de souhaits pour Vladimir Poutine ». Non pas que Volodimir Zelensky ne soit pas en difficulté, n'ayant « peut-être pas la marge de manœuvre nécessaire pour l'accepter, parce que cela risquerait de provoquer une révolte des nationalistes radicaux » – une guerre civile, un bruit qu'Andrew Day a entendu à Kiev le mois dernier. Mais la garantie de la souveraineté de l'Ukraine fait partie du plan, ce qui est essentiel, alors que, admet « une ancienne attachée de presse de Zelensky, Iualia Mendel : “tout accord ultérieur pour l'Ukraine ne fera qu'empirer la situation, car nous sommes en train de perdre. Nous perdons des vies humaines, des territoires et notre économie” ».

Avec une question, qui revient aux carences européennes : « Les « trois grands » de l'Europe – la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne – ont rédigé une « contre-proposition » qui n'est rien d'autre qu'une série de modifications apportées à la proposition américaine, rendant

l'accord moins attrayant pour Moscou ou Washington, voire les deux. On peut se demander pourquoi ils n'ont pas élaboré leur propre proposition ou établi des voies diplomatiques avec Moscou » - et quel est leur véritable objectif quant aux équilibres à long terme sur le continent européen.

Quand, pour reprendre un constat de l'ambassadeur Pierre Vimont, « *les objectifs de sécurité et de stabilité ne sont pas vraiment définis et les actions envisagées demeurent très éloignées des réalités du terrain* ».

En attendant, nous apprend le site américain Axios à l'instant (5), les Etats-Unis et la Russie reprennent des discussions dans les Emirats arabes unis « *après que les négociateurs américains ont conclu un accord préliminaire avec l'Ukraine sur un projet de plan de paix* ».

Sans les Européens, donc. L'irrationalité a un prix.

Hélène NOUAILLE

[La lettre de Léosthène du 25 novembre 2025](#)

Notes :

(1) EuroIntelligence, le 25 novembre 2025, Wolfgang Münchau, Stuck (Enlisés)

<https://www.eurointelligence.com/>

(2) Fondation Schuman, le 16 septembre 2026, Pierre Vimont, *Les intérêts stratégiques de l'Union européenne*

<https://www.robert-schuman.eu/questions-d-europe/0404-les-interets-strategiques-de-l-union-europeenne>

(3) Le Monde, le 9 février 2022, Sylvie Kauffmann, *Les cinq leçons du « fuck the EU ! » d'une diplomate américaine*

https://www.lemonde.fr/europe/article/2014/02/09/les-cinq-lecons-du-fuck-the-eu-d-une-diplomate-americaine_4363017_3214.html

(4) The American Conservative, le 25 novembre 2025, Andrew Day, *The Dangerous, Unhinged Reaction to Trump's Ukraine Peace Plan*

<https://www.theamericanconservative.com/the-dangerous-unhinged-reaction-to-trumps-ukraine-peace-plan/>

(5) AXIOS, le 25 novembre 2025, Barak Ravid et Colin Demarest, *U.S. meets Russia in UAE after "understanding" reached with Ukraine*

<https://www.axios.com/2025/11/25/us-russia-talks-ukraine-peace-plan-driscoll>

Liban - Israël : Un voisinage instable

Category: 2020-2030,Actualités,Global

18 janvier 2026



Cet article est un point de situation avant l'attaque du Hamas du 7 octobre puis celle contre le Hezbollah au Liban par les Israéliens quelques mois plus tard. En le lisant on voit qu'en dehors de la neutralisation du Hezbollah rien n'est réglé sur le problème territorial qui est la clé de la paix entre les deux pays.

Le Liban n'a toujours pas résolu le problème crucial du recouvrement de sa pleine souveraineté sur l'ensemble de son territoire (cf. PFV n°105 et 106). Car d'une part, le désarmement des camps palestiniens, à peine entamé au printemps 2025, est loin d'être achevé, interdisant aux autorités libanaises d'y intervenir ; d'autre part, le désarmement du Hezbollah prévu par un plan voté l'été dernier par le gouvernement, qui confiait à l'armée libanaise sa mise en œuvre, se heurte à de nombreuses difficultés liées au refus du parti chiite de désarmer, dans le but de résister à l'occupation israélienne de plusieurs territoires libanais dans la région méridionale du pays. Le maintien de ses armes par le Hezbollah est considéré comme un danger existentiel pour Israël dont l'armée multiplie ses attaques quotidiennes sur ces régions majoritairement habitées par des chiites et de nombreux chrétiens .

Par ailleurs, la perspective de négociations directes entre Israël et le Liban, soutenue par plusieurs États alliés de ce dernier, demeure incertaine. Pour une meilleure compréhension de la complexité qui caractérise les relations de voisinage entre le Liban et Israël, nous vous

proposons ici d'en reprendre plusieurs étapes historiques.

Le Liban face à la création d'Israël

À la suite du vote du partage de la Palestine, à l'ONU, le 29 novembre 1947, suivi par la proclamation de l'État d'Israël sur l'ensemble de la Palestine, le 14 mai 1948, dont la fondation avait été décidée lors du premier congrès sioniste de Bâle (Suisse) en 1897, les gouvernements des pays voisins ont refusé de reconnaître cette nouvelle entité. Coalisés sous l'appellation Forces armées arabes unifiées (Égypte, Irak, Jordanie, Syrie et Liban), ils déclenchèrent la première guerre arabo-israélienne. Indépendant depuis 1943 et ne disposant que d'une armée embryonnaire (3 000 hommes), le pays du Cèdre n'y participa que faiblement, se contentant de repousser les miliciens sionistes, qui occupèrent cependant une dizaine de villages situés dans sa région méridionale. Lors de la signature de l'accord d'armistice, qui eut lieu le 23 mars 1949 au poste frontalier de Ras-Naqoura, le lieutenant-colonel Mordechai Makleff, négociateur israélien, déclara : « *Israël n'a jamais eu de querelles avec le Liban dans le passé et n'a aucune raison d'en avoir dans l'avenir* » (*New York Times*, 24 mars 1949). Bien que parrainée par l'ONU et concernant des territoires reconnus internationalement, cette convention ne fixait pas le tracé d'une frontière commune entre les deux pays voisins, n'impliquait aucune reconnaissance réciproque officielle et excluait donc l'établissement de relations diplomatiques. Mais par sa signature, l'État hébreu renonçait aux plans conçus avant 1948 par des représentants de partis sionistes. Ces projets mêlaient des considérations territoriales, économiques et confessionnelles. En voici un aperçu.

Dans *L'Orient-Le Jour* (OLJ) du 24 novembre 2023, le journaliste Salah Hijazi cite cette information de l'historien Henry Laurens : « *Avant 1948, la droite israélienne avait des vues sur le Liban-Sud* ». De fait, deux partis sionistes, Agoudat Israël (Rassemblement d'Israël) et Tehiya (Renaissance), demandaient l'incorporation au futur État juif de la région méridionale du Liban jusqu'au fleuve Litani, au motif que cette région, constituant le secteur septentrional de la Haute-Galilée historique, était partie intégrante de l'Israël biblique (cf. A. Laurent et A. Basbous, *Guerres secrètes au Liban*, Gallimard, 1987, p. 157). Une revendication semblable émanait de l'Agence juive à la même époque, comme cela ressort d'une lettre envoyée par Eliahou Sasson, juif d'Alep (Syrie) et chef du département arabe de cette Agence, à Moshe Sharett, responsable du département politique de ladite Agence. Sasson y privilégiait les motifs confessionnels : « *Je recommande d'encourager les éléments qui veulent le partage du Liban. Si un État chrétien y voyait le jour avant la création de l'État juif, nous profiterions de ce précédent pour résoudre le problème de la Palestine* » (A. L. et A. B., *op. cit.*, p.165).

Regards sionistes sur le Liban

Dans *L'Orient-Le Jour* (OLJ) du 24 novembre 2023, le journaliste Salah Hijazi cite cette information de l'historien Henry Laurens : « *Avant 1948, la droite israélienne avait des vues sur le Liban-Sud* ».

De fait, deux partis sionistes, Agoudat Israël (Rassemblement d'Israël) et Tehiya (Renaissance), demandaient l'incorporation au futur État juif de la région méridionale du Liban jusqu'au fleuve Litani, au motif que cette région, constituant le secteur septentrional de la Haute-Galilée historique, était partie intégrante de l'Israël biblique (cf. A. Laurent et A. Basbous, *Guerres secrètes au Liban*, Gallimard, 1987, p. 157). Une revendication semblable émanait de l'Agence

juive à la même époque, comme cela ressort d'une lettre envoyée par Eliahou Sasson, juif d'Alep (Syrie) et chef du département arabe de cette Agence, à Moshe Sharett, responsable du département politique de ladite Agence. Sasson y privilégiait les motifs confessionnels : « *Je recommande d'encourager les éléments qui veulent le partage du Liban. Si un État chrétien y voyait le jour avant la création de l'État juif, nous profiterions de ce précédent pour résoudre le problème de la Palestine* » (A. L. et A. B., *op. cit.*, p.165).

Dès avant la naissance d'Israël, David Ben Gourion, qui en fut le premier chef de gouvernement, avait développé ce projet : « *Nous allons conquérir le Liban jusqu'au fleuve Litani, annexer le Sud, créer un État maronite au nord qui signera un traité de paix avec Israël ; les parties non chrétiennes seront annexées par la Syrie ou bien l'on trouvera d'autres arrangements* ». Selon son biographe, le député travailliste Michel Bar-Zohar, « *impressionné par la fuite des Palestiniens en 1948, Ben Gourion était persuadé qu'un phénomène identique se produirait au Liban. Ainsi vidée de sa composante chiite, cette région aurait été annexée sans problème* ». Si, en 1949, le Premier ministre israélien accepta de retirer ses troupes de quatorze villages libanais conquis par Tsahal, c'est parce qu'il croyait Beyrouth prêt à signer un traité de paix et à exploiter conjointement les eaux fluviales du Liban-Sud. En 1967, Ben Gourion renonça toutefois à ce projet, affirmant au général de Gaulle qu'il ne voulait plus un pouce du Liban (A. L. et A. B., *op. cit.*, p. 182 et 184).

Juifs, Druzes, Chiites et Maronites

Salah Hijazi mentionne d'autres exemples répondant à ces motivations. En 1995, l'historien israélien Eyal Zisser évoquait le fait que, quelques jours avant la création de leur État, des officiels sionistes s'étaient entretenus avec des figures maronites libanaises pour évoquer la possibilité de voir Beyrouth céder les régions du Sud à Israël, arguant que cela permettrait d'obtenir un équilibre démographique plus favorable aux maronites du Liban (OLJ, *op.cit.*).

Les sionistes faisaient souvent valoir le danger que pouvait représenter un État multiconfessionnel, avec une importante composante musulmane (religion majoritaire chez les Palestiniens), dans le voisinage immédiat du futur Israël. De fait, bâti sur l'exclusivisme, le sionisme mêle indistinctement deux concepts : le judaïsme (religieux) et la judéité (ethnique). Ses représentants cherchaient donc à obtenir le soutien des communautés libanaises minoritaires. Ils songèrent aux druzes dont la doctrine enseigne que la foi juive leur est plus proche que l'islam et le christianisme (Anouar Yassin, *Catéchisme des druzes*, 1985), raison pour laquelle dans les années 1930, qu'ils soient de Palestine, de Syrie et du Liban, ces derniers avaient soutenu activement le projet sioniste. Ils songèrent même aux chiites, qui étaient alors privés de leur identité par les pouvoirs sunnites, majoritaires dans la région.

Leur choix se porta sur les maronites dont l'intelligentsia avait pourtant, au début du XX^{ème} siècle, émis des réserves sur le projet sioniste, mais les persécutions antijuives des nazis entraînèrent la bienveillance de cette Église envers le peuple juif. Ainsi, en 1937, lors d'une visite à la synagogue de Wadi Abou-Jamil (Beyrouth), le patriarche Antoine Arida et l'archevêque de Beyrouth, Ignace Moubarak, unirent leurs propos pour rassurer les juifs du Liban. Si en Palestine les Arabes persécutaient les juifs et les chassaient hors de leur territoire, le Liban les accueillerait « *comme partie intégrante d'une même nation* », ce qui leur valut de vives protestations de la part des musulmans. Renonçant au projet de « foyer national chrétien », l'Église maronite accréditait ainsi le concept plus large de libanisme (cf. A. L. et A.

B., *op. cit.*, p.177).

Les conflits israélo-palestiniens au Liban

Optant pour une neutralité de facto, le Liban ne participa pas aux autres guerres arabo-israéliennes de 1956, 1967 et 1973, mais il en subit les retombées douloureuses après l'accord du Caire qui lui fut imposé par la Ligue des États arabes en 1969 conférant aux réfugiés palestiniens, nombreux à avoir été accueillis au pays du Cèdre, toute liberté de lancer des opérations militaires contre l'État hébreu. Or, cette disposition contrevenait à l'armistice qui interdisait à chacun des signataires tout acte de guerre ou d'hostilité contre l'autre. Et l'accord prenait soin d'inclure les attaques qui seraient commises par des « *forces non régulières* » (cf. PFV n° 104).

C'est sur ce texte que l'État hébreu a fondé sa politique de représailles hors de ses frontières, le plus souvent dirigées contre les positions palestiniennes au Liban-Sud, mais aussi dans la banlieue de Beyrouth et des régions plus lointaines (le Nord et la Bekaa). Ces offensives se sont d'abord produites en 1970, 1972, 1973 et 1974 (il s'agissait là d'actions préventives). Elles se sont développées à partir de 1975, suite au début de la guerre déclenchée par les combattants de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) qui visait les institutions et les populations libanaises (cf. PFV n° 104). Au début de ce conflit, Israël estimait que le modèle libanais est « un pays aux tendances suicidaires » (A. L. et A. B., *op. cit.*, p. 163).

En mars 1978, Tsahal a lancé une offensive d'envergure, atteignant les rives du fleuve Litani. Baptisée « *Pierre de Sagesse* », elle était destinée à repousser les Palestiniens au nord du fleuve Litani, mais elle visait aussi à créer « *une zone de sécurité dans le Liban-Sud en collaboration avec les forces chrétiennes* » de l'officier dissident melkite Saad Haddad. Chargé d'interdire l'accès de ce territoire, qu'il a constitué sous le nom d'« *État du Liban libre* », Haddad s'opposait aussi à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), composée de 6 000 « casques bleus », chargés d'aider l'État libanais à recouvrer sa souveraineté sur cette région (résolutions 425 et 426 du Conseil de sécurité). Tsahal s'est retirée du secteur en juin de la même année et a été remplacée par une milice appelée « *Armée du Liban-Sud* » (ALS) commandée par S. Haddad et inféodée à l'État hébreu.

La paix manquée de 1982

« *Pays à visage chrétien* », le Liban ne pouvait, sous peine d'être mis au ban du monde arabe, conclure une paix formelle avec Israël tant qu'un État arabe sunnite n'aurait pas franchi le Rubicon. Sans complexe, Beyrouth s'appêtait à emboîter le pas à l'Égypte en paix avec Israël depuis 1979, mais la Syrie qui occupait son territoire depuis 1976 s'y est opposée en ruinant le projet envisagé en juin 1982 lors de l'offensive israélienne « *Paix en Galilée* », destinée à anéantir l'OLP et ses bases militaires. En échange de l'aide qu'il accordait à la résistance chrétienne, le Premier ministre Menahem Begin espérait aussi signer un traité de paix avec le Liban comme le laissait entrevoir l'élection de Béchir Gemayel, chef des Forces libanaises, principal mouvement anti-palestinien. Ce sera une paix manquée : ayant succédé à Béchir, assassiné juste après son élection à la tête de l'État, son frère, Amine, refusa de ratifier l'accord israélo-libanais signé le 17 mai 1983 (A.L. et A.B., *op. cit.*, p. 191-223).

C'est à partir de 1982 que le Hezbollah se révéla au grand jour en s'implantant au Liban-Sud d'où il entreprit la lutte armée à la fois contre Tsahal qui occupait cette région et contre le

territoire israélien (cf. PFV n° 101). En 1996, Israël riposta à ces attaques en lançant l'opération « Raisins de la colère », qui se termina avec la signature d'un cessez-le-feu (26 avril 1996) confié à un « groupe de surveillance » formé des Etats-Unis, de la France et de la Syrie. Satisfait, le Premier ministre libanais, Rafic Hariri, déclara : « *Le Hezbollah a le droit de combattre les troupes israéliennes dans la zone occupée, mais il n'a absolument pas le droit de tirer une seule roquette vers le territoire israélien* » (OLJ, 13 février 2024).

Quant à Tsahal, elle maintint son occupation du Liban-Sud jusqu'en mai 2000, événement reconnu par l'ONU qui traça alors la démarcation entre les deux pays, appelée « *ligne bleue* » (7 juin 2000). Ce retrait n'a pas empêché le Hezbollah de poursuivre ses offensives anti-israéliennes. Le 12 juillet 2006, il lança une offensive contre le nord de l'État hébreu, à laquelle ce dernier riposta. La résolution 1701, adoptée par l'ONU le 11 août 2006 pour mettre fin à cette guerre après plus d'un mois de combats et plus d'un millier de morts, prévoyait « *l'établissement, entre la ligne bleue et le Litani, d'une zone d'exclusion de tous personnels armés, biens et armes, autres que ceux déployés dans la zone par le gouvernement libanais et la FINUL* ». Elle appelait même Beyrouth « *à étendre sa souveraineté sur tout son territoire* », ce qui sous-entend le désarmement du parti chiite.

Autre point important : la résolution prévoyait que « *soient délimitées pour de bon les frontières internationales du pays du Cèdre avec ses deux voisins* » (art. 10). Cette clause, restée lettre morte, permet au Hezbollah de ne pas rendre ses armes au motif qu'une partie du territoire libanais est toujours sous occupation. Et cela permet à Israël de justifier son occupation de cinq points stratégiques au Liban-Sud (PFV n° 106).

Le 8 octobre 2023, au lendemain du massacre anti-juif commis par le parti islamiste palestinien Hamas, rejoint par le Hezbollah, tout était donc prêt pour la reprise d'une guerre dont on ne voit pas encore la fin malgré la perspective de négociations israélo-libanaises encouragées par certains États alliés du pays du Cèdre.

Ces deux questions seront au programme de la Petite Feuille Verte n° 108.

Annie LAURENT

Déléguée générale de CLARIFIER

Source : clarifierassociation@gmail.com

La petite feuille verte n°107

Novembre 2025

Géopolitique : Impasse stratégique américaine en Eurasie ?

Category: 2020-2030,Actualités,Amérique du Nord,Europe de l'Est
18 janvier 2026



La constitution d'une alliance en Eurasie (*Heartland*) est une menace, décrite par le géographe Harold Mackinder dès 1903, pour la puissance de la mer qu'est l'Empire britannique. Cette masse continentale est historiquement le foyer de multiples et puissantes civilisations. L'émergence d'un ensemble politique, économique, militaire fort peut, selon lui, menacer le Royaume-Uni, puissance maritime dont l'économie repose sur les débouchés qu'offre le continent eurasiatique. Deux États occupent une place majeure sur ce continent : l'Allemagne pour sa puissance industrielle, technologique et financière, et la Russie pour son immensité et ses réserves considérables de matières premières et énergétiques. Tout rapprochement entre ces deux États constitue une menace majeure pour la puissance maritime britannique.

Lorsque les États-Unis des Treize colonies eurent fini de se constituer, sur le continent nord-américain, un vaste empire territorial dont ils tireront les ressources pour hisser leur économie à la première place mondiale, ils deviennent une puissance maritime tournée vers le marché eurasiatique et vers la domination des mers pour sécuriser leur commerce[1]. Les États-Unis nouvellement créés vont alors progressivement supplanter la puissance navale britannique.

La stratégie américaine de contrôle du Rimland

Ils adhèrent, pour leur propre compte, à l'analyse de Mackinder reformulée par l'Américain Nicholas Spykman et enrichie de réponses. Spykman souligne le rôle que jouent les franges maritimes de l'Eurasie (*Rimland*) dans la défense de la puissance mondiale américaine contre le *Heartland*, dès lors que les États-Unis peuvent les contrôler. À partir de 1917, la création puis l'expansion territoriale continue de l'Union soviétique, et sa volonté d'impérialisme politique avec la création du Komintern et sa mission d'endoctrinement. « [« Allez aux masses ! » tel est le cri de guerre que le troisième Congrès lance aux communistes de tous les pays ! Préparez-vous aux grands combats !](#) » confirme cette menace et en font un ennemi déclaré de

la démocratie américaine. La mise sous tutelle des démocraties populaires de l'Est européen (1945), la bombe nucléaire soviétique (1949), la création du pacte de Varsovie et le ralliement de la Chine au communisme (1949) donnent une puissance inégalée au *Heartland*.

Les États-Unis sont alors à la manœuvre pour mettre en œuvre une stratégie de contrôle voire de saisie de ces espaces. Stratégie du *containment* (doctrine Truman - 12 mars 1947) sous-tendue par l'idée que, si les pays d'Eurasie et leurs vastes potentiels de puissance étaient réunis sous un même pouvoir politique, les « perspectives de survie des États-Unis en tant que nation libre deviendraient très réduites[2] ».

En 1997, Zbigniew Brzezinski propose une stratégie destinée à assurer la pérennité de l'hégémonie américaine sur le monde[3]. L'Union soviétique s'est effondrée, les États-Unis sont désormais une hyperpuissance incontestée selon les termes d'Hubert Védrine, mais pour Brzezinski, la Russie reste le « trou noir » qu'il s'agit d'une part d'isoler en utilisant l'Europe de l'Ouest comme « tête de pont de la démocratie » et d'autre part de contenir dans ses choix d'alliances et de lui interdire de déboucher sur le *Rimland*. Il montre aussi que l'Ukraine est indispensable à la Russie pour être un empire et qu'il faut donc l'arracher aux griffes russes. Or, pour la Russie, même affaiblie, voire même surtout affaiblie, la neutralité de l'Ukraine est non négociable.

Brzezinski précise : « Même si une alliance stratégique solide de la Russie avec la Chine ou avec l'Iran a peu de chances de se concrétiser, l'Amérique doit éviter de détourner Moscou de son meilleur choix géopolitique[4] ».

Le « meilleur choix géopolitique » est pour lui un rapprochement de la Russie avec l'Occident aux conditions qu'elle mette en œuvre un processus de démocratisation de ses institutions et de libéralisation de son économie. Dès lors, la Russie abandonnerait sa politique impérialiste et le danger de voir se reformer un grand ensemble politique au cœur de l'Eurasie serait écarté.

L'URSS, puis la Russie sont continuellement la première préoccupation des États-Unis, comme le reflètent la [récurrence et la portée des citations dans les stratégies de défense nationale](#) (*National Defense Strategy*) depuis 1977, quel que soit le contexte soviéto-russe. À partir de George H.W. Bush, émerge en parallèle la volonté de promouvoir la démocratie et les droits humains, une autre façon de désigner la Russie comme un danger pour la démocratie, et une justification au soutien des mouvements d'opposition à l'empire du *Heartland* et des pays de ses franges maritimes. Commence la période des « révolutions de couleur », des projets d'élargissement de l'OTAN vers l'est et des interventions dans le monde au nom du « devoir d'ingérence », dans lesquelles les États-Unis jouent souvent un rôle en coulisse.

Les États-Unis ont donc mis en œuvre la stratégie proposée par Brzezinski pour contenir la Russie, selon toutes les lignes d'action proposées, jusqu'à la manière forte *via* l'Ukraine afin de voir « [la Russie affaiblie au point qu'elle ne puisse plus faire le genre de choses qu'elle a faites en envahissant l'Ukraine](#) ». Mais avec certainement un manque de prudence et de doigté dans la mise en œuvre.

Car de tous les conseils qu'a donnés Brzezinski, le plus important est « [...] l'Amérique doit éviter de détourner Moscou de son meilleur choix géopolitique ». Et de fait, la stratégie américaine n'a pas réussi à orienter la Russie vers la démocratie et le marché, et pire encore elle l'a poussée vers la Chine.

L'affrontement Russie contre États-Unis

Dans son discours lors de la conférence sur la sécurité de Munich en février 2007, Vladimir Poutine expose son analyse des problèmes de sécurité internationale, les buts qu'il poursuit et les moyens qu'il utiliserait pour les mettre en œuvre s'il n'arrivait pas à ses fins par la diplomatie. [Il porte l'accusation directement sur les États-Unis](#) « [...] certaines normes et, en fait, presque tout le système du droit d'un seul État, avant tout, bien entendu, des États-Unis, a débordé de ses frontières nationales dans tous les domaines : dans l'économie, la politique et dans la sphère humanitaire, et est imposé à d'autres États. À qui cela peut-il convenir ? ».

Objectif politique et stratégie afférente sont contenus dans cette phrase : contester l'hégémonie globale américaine et pour cela rassembler autour de lui tous ceux à qui la « situation ne convient pas ».

Et l'on voit la Russie abandonner ses tentatives de rapprochement avec l'Occident pour créer un réseau d'alliances avec des pays hostiles, ouvertement ou secrètement, à la suprématie américaine. Elle met sur pied l'Organisation de coopération de Shanghai en 2001. Elle crée avec trois autres grands pays les BRIC (dont le premier sommet des chefs d'État en 2009 était à Ekaterinbourg), ils sont maintenant neuf et bien d'autres frappent à la porte. Elle approfondit la coopération avec la Chine commencée par le traité d'amitié de 2001 et scellée par la proclamation d'une « amitié sans limite », le 4 février 2022, peu avant que la Russie ne lance ses troupes sur l'Ukraine. Et, au fil de cette guerre, elle renforce ses alliances avec la Corée du Nord et l'Iran qui lui livrent armes et munitions, [tout comme la Chine](#). Chine qui de plus sert de pays relai, vers l'Occident et le monde, pour les exportations russes mises sous embargo par l'Occident.

Un rapide coup d'œil sur une carte montre l'étendue de cet espace de connivence au sein du *Heartland*, bien plus grand, bien plus puissant que l'Eurasie germano-russe craint par Harold Mackinder et Nicholas Spykman. Il est composé de trois puissances nucléaires, plus une en devenir ; il a de vastes ressources naturelles et énergétiques ; une immense population ; des capacités technologiques et industrielles. Certes, dans cet ensemble, Moscou peut être dominé par la Chine, c'est ce que beaucoup d'analystes soulignent, ou plutôt espèrent. Mais Vladimir Poutine a choisi en connaissance de cause. Avant d'être avalé par la Chine, si cela advient, il veut renverser les règles établies par les États-Unis, et il arrive à rassembler de plus en plus de pays à qui « cela ne convient pas ».

Le boulet de la guerre en Ukraine

Les États-Unis se sont mis dans une impasse en suivant la recommandation de Brezinski qui voyait dans l'Ukraine l'instrument de puissance de la Russie, et donc le centre de gravité à affaiblir. Alors que, avant de donner son assaut, la Russie a méthodiquement construit d'autres pivots en Asie et dans le monde, les États-Unis se sont concentrés sur l'affaiblissement de la Russie et ils ont fait de l'Ukraine le pivot de leur stratégie de *containment* de la Russie.

Un pivot qu'ils ont bien du mal à défendre aujourd'hui et qui, plus grave encore, contribue à lancer la dynamique d'un *Heartland* eurasiatique extrêmement menaçant et en consolidation depuis la guerre en Ukraine. La question qui doit tarauder les États-Unis voyant le drame arriver est : Comment sortir de cette impasse ukrainienne ? Et de façon plus pressante, comment casser le *Heartland* en construction ?

Les deux priorités stratégiques, parce que vitales sur le long terme, sont de casser l'alchimie sino-russe et de reprendre le contrôle d'un monde qui s'organise dans l'opposition comme le montre la dynamique des BRICS.

Dans ce schéma, le soutien à l'Ukraine est tout à la fois une nécessité pour démontrer la fiabilité des États-Unis à « la défense des démocraties alliées » et un boulet qui pèse d'autant plus lourd qu'il resserre les alliances au cœur du *Heartland* et que les capacités de combat ukrainiennes ne cessent de s'éroder.

L'actuelle administration ne peut que poursuivre sur sa lancée, d'autant plus qu'il ne lui reste que deux mois de pouvoir[5].

La prochaine administration, avec un président sans état d'âme mais affirmant vouloir défendre les intérêts des États-Unis et éviter les guerres, paraît plus disposée à se concentrer sur les deux priorités stratégiques citées précédemment et à prendre ses distances avec la politique d'affaiblissement de la Russie *via* l'Ukraine. À l'Europe de soutenir l'Ukraine, avec des armements américains, [puisque l'industrie européenne de défense est insuffisante](#). Aux États-Unis de renouer les liens avec un monde en décomposition pour y retrouver sa place.

Jean-Claude Allard

Chercheur associé à l'IRIS

18 novembre 2024

<https://www.iris-france.org/>

[1] Serge Ricard, *Theodore Roosevelt et l'Amérique impériale* (Presses universitaires de Rennes, 2016)

[2] « Between the United States and the USSR there are in Europe and Asia areas of great potential power which if added to the existing strength of the Soviet world would enable the latter to become so superior in manpower, resources and territory that the prospect for the survival of the United States as a free nation would be slight. » Department of State of Washington, *Foreign Relations of the United States - 1948 General ; The United Nations*, « [Report by the National Security Council on the Position of the United States with Respect to Soviet-Directed World Communism](#) » (Washington : United States Government Printing Office, 1976), Volume I, Partie 2.

[3] Zbigniew Brzezinski, *Le grand échiquier* (Pluriel, Éditions Bayard, 1997)

[4] Zbigniew Brzezinski, *Le grand échiquier* (Pluriel, Éditions Bayard, 1997)

[5] La décision prise le 17 novembre 2024 d'autoriser les frappes dans la profondeur russe qui auront peu d'impact opérationnel est surtout une tentative de déstabiliser le pouvoir russe.

Souveraineté stratégique européenne : Montée en puissance de NanoXplore

Category: 2020-2030,Actualités,Souveraineté
18 janvier 2026



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
DU MINISTÈRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS

NanoXplore lève 20 millions d'euros auprès du Fonds innovation défense et de MBDA au service de la souveraineté stratégique européenne

- **MBDA et le Fonds innovation défense entrent au capital de NanoXplore, champion français et acteur de la souveraineté électronique européenne.**
- **NanoXplore, entreprise française de haute technologie est spécialisée dans la conception de puces électroniques de haute fiabilité pour les marchés du spatial, de la défense et de l'avionique.**

Cette opération marque une étape pour NanoXplore et inscrit son positionnement au cœur de la souveraineté électronique européenne. Les moyens mobilisés permettront à l'entreprise d'accélérer sa diversification vers la défense, avec le développement de produits spécifiquement orientés sécurité, et de soutenir une stratégie de croissance externe ciblée en

Europe.

Entreprise française familiale indépendante créée en 2013, les circuits de NanoXplore sont déjà embarqués dans de nombreux programmes spatiaux tels que Galileo et Copernicus et constituent une alternative souveraine aux composants non européens.

NanoXplore s'appuie sur une *supply chain* 100 % européenne, notamment pour la fabrication des puces, ce qui en fait un acteur clé de la volonté de souveraineté européenne. Cette maîtrise de la chaîne de valeur, de la conception au produit final, répond aux enjeux de sécurité, de résilience et d'autonomie technologique des secteurs du spatial et de la défense, et contribue au renforcement de la base industrielle et technologique de défense (BITD) européenne.

Ces 20 millions d'euros levés poursuivent un double objectif :

D'une part, **accélérer la diversification de NanoXplore du spatial vers la défense** en développant une nouvelle génération de composants spécifiquement orientés pour ces usages (FPGA sécurisés, très basse consommation) et en adaptant les technologies existantes aux besoins des systèmes terrestres, aériens et navals.

D'autre part, **soutenir une stratégie de croissance en Europe**, via des acquisitions stratégiques de sociétés et d'expertises complémentaires, pour élargir le portefeuille de produits et consolider la base industrielle européenne en microélectronique critique.

L'arrivée conjointe du Fonds innovation défense et de MBDA au capital de NanoXplore traduit une convergence d'intérêts autour d'une ambition commune : **accompagner l'entreprise dans son changement d'échelle au service de la souveraineté technologique stratégique européenne.**

L'Ingénieur général de l'armement Patrick Aufort, directeur de l'Agence innovation de défense (AID) souligne :

« Je me félicite de la participation du Fonds innovation défense à la croissance de cet acteur stratégique, qui accélérera le développement de composants clés pour notre souveraineté. Cet engagement s'inscrit dans la vocation du fonds, qui soutient et accompagne des acteurs innovants de taille critique, tant au niveau français qu'europpéen. Les technologies duales de NanoXplore, applicables aussi bien dans les domaines civil que militaire, sont particulièrement pertinentes pour le secteur de la défense. »

Édouard Lepape, directeur général de NanoXplore, déclare : *« Avec l'entrée de MBDA et de Bpifrance à notre capital, NanoXplore franchit une nouvelle étape de son développement. En tant qu'entreprise française indépendante, nous avons démontré qu'il était possible de concevoir et de produire en Europe des puces électroniques très avancées à l'état de l'art. Cette levée de fonds va nous permettre d'aller plus loin : accélérer notre diversification vers la défense avec des produits spécifiquement conçus pour ces marchés, tout en poursuivant une stratégie d'acquisitions ciblées en Europe. Notre ambition est claire : faire de NanoXplore l'acteur de référence de la souveraineté électronique européenne. »*

Nicolas Berdou, Directeur d'investissement du Fonds Innovation Défense chez

Bpifrance, ajoute :« Cette prise de participation s’inscrit pleinement dans la stratégie du Fonds Innovation Défense. NanoXplore incarne parfaitement ce que nous cherchons à soutenir : une PME française innovante qui maîtrise des technologies critiques pour notre souveraineté. Leur approche ‘ITAR free’ avec une supply chain 100% européenne répond aux enjeux stratégiques de notre base industrielle et technologique de défense. En accompagnant la croissance de ce champion technologique, sa diversification du spatial vers la défense et sa stratégie de croissance européenne, nous contribuons à renforcer l’autonomie technologique de l’Europe.

À propos du Fonds innovation défense et de Bpifrance

Créé en 2021 à l’initiative de l’AID et géré par Bpifrance, le Fonds innovation défense soutient la croissance et le développement d’entreprises innovantes dont les technologies duales présentent un intérêt particulier pour le secteur de la défense. Ce soutien est réalisé par des investissements en fonds propres et quasi-fonds propres et contribue ainsi à l’émergence de nouveaux acteurs de taille critique au niveau français et européen.

Les investissements en fonds propres de Bpifrance sont opérés par Bpifrance Investissement. Bpifrance finance les entreprises à chaque étape de leur développement en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d’innovation et à l’international et assure aussi leur activité d’export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d’accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l’offre proposée aux entrepreneurs.

Ministère des Armées et des Anciens combattants

19 décembre 2025

Nouvelle revue “Services Spéciaux” : Menaces

Category: Actualités, Revue Services Spéciaux (AASSDN)

18 janvier 2026

SERVICES SPÉCIAUX



NUMÉRIQUE

MÉMOIRE VIVANTE
CIEL ROUGE SUR BUCAREST

**COMMUNAUTÉ
DU RENSEIGNEMENT**
LES COURTIERS CRIMINELS
SONT LE MOTEUR INVISIBLE
DU BLANCHIMENT D'ARGENT

**SOVERAINETÉ
NATIONALE**
URGENCE ABSOLUE

**CULTURE
HISTORIQUE**
LA STRATÉGIE DE LA CHINE
POUR FAIRE BASCULER
TAÏWAN SANS
UN COUP DE FEU



SUBVERSION ET TERRORISME



DOMINATION ET PRÉDATION



DROGUES ET MAFIAS

MENACES

Nous avons décidé d'axer ce numéro sur les menaces qui nous entourent. Restées longtemps diffuses ou mal perçues, elles apparaissent aujourd'hui à tous nos concitoyens dans leur multiplicité. Les menaces économiques, financières, technologiques ou numériques font quotidiennement la une de nos médias. Les menaces physiques et culturelles, qu'elles soient islamistes ou de mafias en tous genres, créent un climat d'insécurité qui a quitté les grandes villes pour pénétrer la France profonde. Il s'y ajoute les menaces cognitives issues d'une inculture croissante, des messages pernicious circulant sur les réseaux sociaux, et des informations biaisées de cette pensée unique qui élargit le fossé entre l'élite et le reste de la population.

Alain JUILLET

Président AASSDN

Décembre 2025

[Voir le sommaire](#)

[Acheter le numéro](#)

[Abonnement annuel](#)

Influence : Stratégies des Etats-Unis, de la Chine et de la France

Category: Actualités,Amérique du Nord

18 janvier 2026



Comprendre les stratégies des Etats-Unis et de la Chine.

Quelle stratégie d'influence et d'indépendance pour la France ?

Vous avez sans doute vu les cours de l'or qui poursuivent leur hausse à plus de 4 200 dollars l'once tandis que l'argent métal, lui aussi monte à n'en plus finir à plus de 53 dollars l'once. Ces deux métaux cherchent à nous dire des choses sur ce qui vient, et ce qui vient sera dévastateur pour les grands équilibres géopolitiques et donc pour les grands équilibres économiques, l'organisation de l'économie mondiale n'étant que l'intendance de la géopolitique.

Vous avez sans doute compris aussi que nous étions pris dans un combat de Titans pour la domination du monde entre trois blocs qui ne sont finalement pas si nouveau que cela.

La Russie et la Chine (avec quelques alliés de ces deux pays) forment le premier bloc. Le second bloc est celui des Etats-Unis et de ses alliés que l'on appellera le bloc atlantiste.

Enfin le troisième bloc est celui des pays non-alignés. Pour la petite histoire et la grande, à Bandoeng (conférence qui portera le nom de cette ville dans les manuels d'histoire) en 1955, l'Égyptien Nasser et l'Indien Nehru revendiquent leur « non-alignement », à égale distance des deux superpuissances, les États-Unis et l'URSS...

Nous en sommes à nouveau là et une nouvelle guerre froide économique, numérique et technologique menace le monde.

Dans cette guerre hybride que se mènent les deux grands blocs Chine/Russie et Otan de l'autre, il y a une opposition intellectuelle qui sépare les deux camps et sur laquelle je

souhaitais partager avec vous quelques considérations et réflexions pour enrichir les analyses de tous.

« *L'art de la guerre* » et « *l'art du deal* » sont deux approches stratégiques qui, à première vue, semblent totalement opposées dans leurs objectifs et leurs méthodes. Cependant, en les examinant de près, on découvre des analogies fascinantes qui permettent de mieux comprendre la manière dont la Chine, sous la direction de Xi Jinping, et Donald Trump, à travers ses écrits et sa pratique des relations et des négociations, abordent la politique, la domination et la gestion du temps long. Vous savez que cela fait des années maintenant que je vous conseille de lire Donald Trump dans le texte de même qu'il faut absolument lire l'ouvrage de JD Vance pour comprendre l'actuel Vice-président des USA qui est à mon avis le prochain président des États-Unis et certainement plus rapidement que l'on ne le pense.

D'un côté, l'art de la guerre : une approche indirecte et stratégique

En général il faut du temps et de la maturité pour comprendre « l'Art de la guerre » de Sun Tzu, écrit il y a environ 2 500 ans, qui est une œuvre majeure de la stratégie militaire chinoise et de ses extensions politiques. Il y a bien longtemps que la Chine a utilisé cet ouvrage pour élaborer une vision du pouvoir qui repose sur des principes subtils et indirects. La guerre, pour Sun Tzu, n'est pas une simple confrontation brute de forces, mais une série de manœuvres intellectuelles et psychologiques qui visent à déstabiliser l'adversaire avant même le début des hostilités. En réalité pour Sun Tzu le raffinement suprême est de réussir à vaincre l'adversaire sans même à avoir à tirer un coup de canon... ou de décocher une flèche puisqu'à l'époque il n'y avait pas encore de canon ou de missiles guidés laser !

Xi Jinping, en tant que leader de la Chine contemporaine dépositaire de l'héritage de ses prédécesseurs, incarne cette philosophie dans sa gestion de la politique internationale et de la puissance chinoise. La stratégie chinoise, sous son impulsion, se base sur une planification à long terme, un pragmatisme stratégique et une capacité à investir dans des « armes » douces comme l'économie (en devenant l'usine du monde et en créant des dépendances devenant des armes redoutables), la diplomatie et les alliances. Le temps joue un rôle clé dans la politique chinoise. Contrairement à l'agitation, à la rapidité des marchés boursiers occidentaux court-termiste sans oublier les processus politiques occidentaux souvent chaotiques, la Chine avance sur un rythme qui parfois peut sembler bien plus lent, mais extrêmement calculé, visant à dominer progressivement la scène internationale sans confrontation directe.

L'une des caractéristiques essentielles de l'approche chinoise est la patience. Tout comme dans *l'Art de la guerre*, où Sun Tzu préconise d'attendre le moment favorable pour attaquer, Xi Jinping, dans sa gestion des relations internationales, privilégie des étapes successives, parfois invisibles, pour atteindre ses objectifs. Cela se traduit, par exemple, par l'approfondissement des investissements dans des régions stratégiques à travers des initiatives comme la Nouvelle Route de la Soie. La Chine mène ainsi une guerre « sans arme » à l'échelle mondiale, préférant la stratégie du « soft power » pour étendre son influence sans provoquer une confrontation ouverte.

Aujourd'hui, pour Xi Jinping le moment de la confrontation est arrivé. La Chine construit un porte-avions par an. La Chine peut construire 20 millions de drones militaires par an. La Chine contrôle 95 % des terres rares du monde et vient de bloquer potentiellement avec sa nouvelle

législation tout le complexe militaro-industriel occidental.

De l'autre, l'art du deal : une approche directe et audacieuse

L'ouvrage *L'Art du Deal* de Donald Trump, publié en 1987, a révélé sa manière de négocier dans le monde des affaires et si en France on aime à le faire passer au mieux pour un benêt simplet, au pire pour un imbécile fasciste d'extrême droite, en réalité très peu ont pris le temps de lire les différents ouvrages de Donald Trump et de comprendre sa personnalité et ses modes de fonctionnement assez peu conventionnels il est vrai. Trump y prône une approche bien plus directe, agressive et opportuniste que celle de Sun Tzu. Là où la stratégie chinoise consiste souvent à travailler dans l'ombre, Trump met en avant des tactiques de négociation très visibles, parfois brutales, qui visent à maximiser l'intérêt personnel à court terme, parfois au détriment des autres parties.

Dans l'ouvrage, Trump expose une vision du pouvoir et des relations humaines fondée sur l'affirmation de soi, le contrôle de la narration et la capacité à imposer des décisions sans concessions. Il n'hésite pas à utiliser la menace, l'intimidation et la manipulation, des techniques qu'il qualifie d'éléments essentiels pour parvenir à ses fins. Trump fait souvent appel à l'idée de « prendre le contrôle », et son approche du deal est marquée par la volonté de tout négocier au maximum, sans respecter forcément les règles de courtoisie ou les principes traditionnels de diplomatie.

C'est exactement ce qu'il vient de rappeler avec cette affaire de narco-trafiquants venant du Venezuela et dont il fait tout simplement bombarder les bateaux.

Cela peut sembler « bas du front » mais c'est simple, direct et efficace. Cela constitue évidemment une rupture majeure avec l'attitude policée en vigueur. Une attitude policée qui peut d'ailleurs définir la géopolitique chinoise en apparence.

L'un des aspects les plus frappants de cette manière de faire est donc le recours à l'élément de surprise et à la force, souvent au détriment de relations plus longues et construites dans la confiance. Trump, en tant que négociateur, privilégie une méthode de confrontation directe où l'objectif est d'obtenir des résultats tangibles immédiatement. Cette vision est particulièrement manifeste dans sa gestion des négociations commerciales, par exemple avec la Chine, ou lors de ses entretiens avec des leaders étrangers. Le tout est de maximiser l'intérêt économique immédiat, quitte à rompre des conventions ou à faire preuve d'un cynisme calculé. Enfin c'est ce que semble être perceptible dans une première grille de lecture pourtant nettement plus nuancée que cela !

Deux conceptions du temps long

L'une des différences fondamentales entre *l'art de la guerre* et *l'art du deal* réside dans leur rapport au temps.

Pour Sun Tzu, le temps est essentiel, mais il est vu à travers le prisme de la patience. Une victoire rapide n'est pas forcément synonyme de réussite : il s'agit de connaître le bon moment pour agir, de planifier avec une vision à long terme et de préparer l'adversaire à une défaite qui semblera presque inéluctable. Dans ce cadre, la durée de la confrontation est relative et peut être étendue pour épuiser l'ennemi ou le désorienter. Le temps est une ressource

précieuse, car l'objectif final vise à atteindre un résultat sans confrontation ouverte.

Xi Jinping, dans cette logique, applique la même philosophie à la politique. Il cherche à projeter la Chine comme une puissance mondiale de manière progressive et systématique, en utilisant tous les leviers économiques, diplomatiques et militaires qui s'inscrivent dans des stratégies de « long terme » et non dans la précipitation. La montée en puissance chinoise, avec ses ambitions technologiques et sa présence accrue sur la scène internationale, est une démonstration manifeste de ce long travail de domination mondiale.

À l'opposé, Trump opère sur une temporalité qui semble beaucoup plus courte et plus agressive. Cette approche est assez logique. Xi Jinping est au pouvoir pour plusieurs décennies et n'a pas à se soucier de sa réélection au bout de 4 ans ce qui est le cas du président américain qui est au mieux là pour 4 ans ! Pour Trump il n'y aura pas de second mandat il est donc là au maximum pour 4 années. En réalité il ne lui en reste déjà plus que trois. Son approche du temps se caractérise donc par une forme d'impatience évidente à obtenir des résultats immédiats. Chaque deal ou négociation est un affrontement qui doit conduire à un bénéfice tangible sur le court terme. Pour autant Trump ne souffre pas d'une absence totale de vision à long terme.

Bien au contraire.

Tout ce que vous voyez Trump faire et mettre en place l'est pour le long terme et pour donner des chances à l'Amérique d'affronter la Chine dans leur guerre pour le leadership mondial. Son alliance incomprise avec tous les géants de la Silicon Valley va d'ailleurs dans ce sens. La fin du wokisme, le réarmement psychologique des Américains, l'idée de *Make America Healthy Again* et de rendre la santé physique à la population américaine devenue obèse, tout concourt à une stratégie de long terme.

Le mode de pensée rapide, réactif, opportuniste et souvent basé sur des calculs immédiats que l'on prête à Trump comme étant les seuls éléments définissant sa politique est une erreur d'analyse majeure.

La stratégie de l'Art du deal à la Trump doit se comprendre comme agissant sur plusieurs niveaux de temps. Il y a les effets immédiats et visibles, puis le moyen et le long terme. Trump maîtrise parfaitement les différents horizons de temporalité stratégique. Mais Trump, s'adresse à l'Américain moyen. Il parle simple. Il parle clair, il parle fort, il parle sans ambiguïté et sans langage d'énarque... mais ne vous y trompez pas, quand il parle ainsi ce n'est pas parce qu'il ne sait pas penser autrement et c'est valable aussi pour JD Vance qui pour un universitaire sait également parler simple et clair.

Différentes conceptions de la domination

Allons un peu plus loin.

Là où *l'Art de la guerre* de Sun Tzu voit la domination comme une conquête indirecte, réfléchie et mesurée, *l'art du deal* de Trump conçoit la domination comme une confrontation directe et une affirmation de sa propre volonté.

Xi Jinping, à travers la stratégie chinoise contemporaine, semble moins soucieux de

l'affrontement direct que de l'emprise silencieuse sur l'échiquier mondial.

La Chine cherche à devenir une superpuissance non pas en renversant l'ordre mondial actuel, mais en l'adaptant à ses propres intérêts à travers des stratégies subtiles, comme les investissements à l'étranger, l'exploitation des failles économiques et la gestion de crises mondiales. Cette approche est beaucoup plus lente mais ne cesse de gagner en influence en créant spécifiquement des dépendances, car toute la stratégie de domination chinoise peut se résumer à un résultat et un objectif majeur: **créer des dépendances pour créer la soumission et l'obéissance.**

Trump, lui, envisage la domination comme un processus fait d'actions plus ponctuelles et plus brutales, il cherche à dicter les termes de chaque contrat, à marquer son territoire, et à imposer ses conditions. Que ce soit avec la Chine, l'Union Européenne ou d'autres acteurs mondiaux, sa stratégie de négociation repose sur la mise en avant d'un rapport de force où il occupe toujours la position de négociateur dominant.

Deux visions du monde, un combat de titans !

Les stratégies de Xi Jinping et de Donald Trump illustrent deux visions profondément différentes de la politique, de la domination et du temps. Alors que Xi Jinping incarne la patience, l'indirect, la stratégie long terme inspirée de Sun Tzu, Trump peut sembler représenter l'opportunisme, l'affrontement direct, et une vision de la négociation qui se base sur l'instantanéité et la maximisation des gains immédiats. Ces deux approches mettent en lumière des conceptions du pouvoir profondément différentes, et l'on peut se demander laquelle d'entre elles se révélera la plus efficace dans le monde de demain.

La réponse est loin d'être évidente. Intuitivement on pourrait penser que la Chine avec son temps long est avantagée, mais il ne faut pas imaginer que les États-Unis ne raisonnent pas non plus à 30 ou 50 ans. Il ne faut pas imaginer que l'action de Trump se résume uniquement à ses saillies télévisées et scénarisées pour plaire à son électorat. Il ne faut pas non plus imaginer que seule la dimension temps rentre en compte. Il y a la capacité d'innovation, d'attraction des talents, l'idée de liberté et de promesses d'enrichissement, la croissance économique, les marchés financiers et encore de nombreux autres facteurs qui permettent d'articuler une stratégie cohérente, et ce qui est certain c'est que la Chine comme les États-Unis sont en train de déployer des stratégies complexes et d'une très grande cohérence pour s'affronter.

Un combat de titans dont nous ne serons non les héros mais les victimes, si nous aussi, les Français, en dehors même de l'Europe ne pensons pas non plus notre puissance et notre indépendance en remettant au cœur de notre stratégie la souveraineté du pays.

Il est déjà trop tard, mais tout n'est pas perdu.

Préparez-vous !

Charles SANNAT
INSOLENTIAE

Souveraineté : Quand la France finance sa dépendance numérique

Category: 2020-2030,Actualités,Souveraineté
18 janvier 2026



Le 31 octobre dernier, la Cour des comptes a publié un rapport critique sur « les enjeux de souveraineté des systèmes d'information civils de l'État ». Elle y pointe les *clouds* interministériels sous-utilisés, la dépendance aux géants américains, les ministères en ordre dispersé et, plus généralement, l'absence d'une stratégie globale et cohérente.

Mais ce diagnostic va au-delà : il met en lumière la fragmentation et l'absence de coordination qui caractérisent la politique numérique française depuis 2017. La stratégie étatiste et centralisée d'Emmanuel Macron, fondée sur la dépense publique et la régulation, a accru la dépendance technologique de la France vis-à-vis des géants numériques étrangers sans pour autant faire émerger un écosystème numérique national.

Une e-administration éclatée

Le pays cumule une réglementation qui enfle sans cesse, une administration en augmentation constante et des programmes juxtaposés sans doctrine d'ensemble. La France légifère plus qu'elle n'anticipe, régule davantage qu'elle ne produit et numérise son administration sans la rationaliser.

Depuis l'élection d'Emmanuel Macron, l'administration en charge du numérique s'est hypertrophiée et les structures se sont multipliées (DINUM, France Num, Infranum, MedNum, Agence de l'innovation de défense, Campus Cyber, *French Tech*, Bpifrance Numérique, etc.)

mais il n'existe toujours pas de ministre de plein exercice pour un secteur qui représente près de 20 % du PIB mondial et 35 % de la capitalisation boursière mondiale. Cette inflation institutionnelle entretient l'illusion d'une mobilisation permanente. L'État multiplie labels, comités et observatoires mais reste sans boussole. Résultat : une e-administration éclatée où la complexité a remplacé l'efficacité. Le classement des Nations unies sur le développement des administrations numériques illustre cette dégradation : la France est passée de la 10^e place en 2016 à la 34^e en 2024.

Millefeuille normatif indigeste

La régulation du secteur numérique suit la même logique. En cinq ans, les règlements et directives européens se sont multipliés : RGPD, DSA, DMA, *Data Act*, NIS 2, *IA Act*, *Cyber Resilience Act*, etc. Autant de textes formant un millefeuille normatif indigeste. Mais la France ne se contente pas d'appliquer les normes européennes, elle les surtranspose systématiquement.

Le droit français est devenu une forteresse réglementaire dans laquelle s'empilent lois, décrets et circulaires supplémentaires et se créent de nouvelles autorités de contrôle. Les *start-ups* et PME françaises supportent presque les mêmes contraintes que les GAFAM sans disposer, évidemment, de leur puissance financière. L'Union européenne, qui se voulait puissance économique, est devenue un modèle d'impuissance organisée pour ses États membres.

Acheteur non-stratège

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, la surtransposition s'est également appliquée à la commande publique. L'Accord sur les marchés publics (AMP) de l'OMC, combiné au droit européen de la concurrence, a privé l'État de tout levier permettant de protéger et de développer notre écosystème numérique. Transposés avec un zèle particulier dans le code de la commande publique en 2019, ces textes interdisent toute préférence industrielle et privent les entreprises françaises de débouchés stratégiques. Les 200 à 400 milliards d'euros annuels de commande publique (selon les méthodes de calculs) sont ainsi gérés dans un cadre juridiquement neutralisé, dans lequel la logique de concurrence prime sur celle de la puissance publique. Cette vision, à rebours de celle des grandes puissances numériques mondiales, est suicidaire.

Les plateformes d'achat public amplifient mécaniquement le phénomène en favorisant les géants numériques, bien plus à même de répondre à leurs cahiers des charges que les PME et TPE françaises. Les principaux prestataires de services de l'État — matériel informatique, hébergement, bureautique, maintenance, logiciels — sont étrangers ou adossés à des licences étrangères. La dématérialisation, censée renforcer la souveraineté, a externalisé la maîtrise technique et budgétaire de l'administration. L'État se comporte désormais en acheteur, non en stratège : il sous-traite ce qu'il ne sait plus concevoir et achète la dépendance qu'il prétend combattre. Le résultat est simple : l'argent public finance le développement des géants du numérique étrangers.

Investissement... étranger

Cette logique de transfert se vérifie aussi dans la politique publique d'investissement. La « Stratégie nationale pour le cloud », lancée en 2021 et censée bâtir une offre souveraine, a en

réalité consacré la domination des infrastructures étrangères : le label « cloud de confiance » a ainsi permis aux opérateurs américains d'obtenir un agrément sans obligation de localisation ni autonomie technologique, tandis que le projet Bleu (Orange-Capgemini sous licence Azure) a figé cette dépendance sous la forme d'un partenariat public-privé asymétrique.

Trois ans plus tard, le même scénario se reproduit avec l'intelligence artificielle : les 109 milliards d'euros annoncés en 2025 par le président Macron pour faire de la France un « leader européen de l'IA » reposent sur des capitaux majoritairement étrangers — émiratis, canadiens, américains et chinois. Le futur campus d'IA de Seine-et-Marne, financé par le fonds MGX, concentrera sur le sol français des infrastructures sous pavillon extérieur, prolongeant le modèle du cloud de confiance.

La France compte bien 322 centres de données, ce qui la place au sixième rang mondial, mais la majorité des nouvelles capacités sont pilotées par des groupes étrangers. Elle accueille les infrastructures mais ne possède ni les technologies ni la valeur ajoutée. Du *cloud* à l'IA, le même modèle se reproduit : l'État investit au profit d'entreprises étrangères sans contreparties technologiques et aggrave son propre déclin industriel et numérique.

Nous vivons un paradoxe absolu : pendant que les discours sur la souveraineté numérique et la réindustrialisation se multiplient, la France continue d'appliquer des règles qui rendent ces objectifs inatteignables. Elle a multiplié les structures, empilé les normes, est passée de propriétaire à locataire de son propre écosystème numérique, et a neutralisé sa commande publique tout en affirmant vouloir devenir un leader mondial du numérique. Résultat : la France finance sa propre dépendance numérique.

Cyrille DALMONT

Directeur de recherche à l'Institut Thomas More

Article publié dans *Le Point* et sur le [site de l'Institut Thomas More](#)

28 novembre 2025

Vient de publier le rapport [Politique numérique d'Emmanuel Macron : le bilan](#)

Vidéo. RDC / RWANDA : Une paix signée !

Category: Actualités,Afrique,Alain Juillet

18 janvier 2026



Laurent-Désiré Kabila

**Évolution du conflit entre La République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda.
Le rôle de Donald Trump.
Le point de situation d'Alain Juillet (Open box TV). décembre 2026**

Dans cette nouvelle émission, Alain Juillet et Claude Medori reviennent sur le conflit entre la République démocratique du Congo et le Rwanda qui dure depuis plus de 30 ans.

Cette guerre est en tout point monstrueuse, dont les femmes et les enfants sont les premières victimes et qui a fait plus de 6 millions de morts.

Nous donnons la parole à des personnalités françaises et congolaises que nous avons interviewées ces derniers mois et qui nous rappellent toute l'importance géopolitique et géostratégique de la RDC en Afrique.

Aujourd'hui, le président Trump a pris à bras le corps ce dossier pour imposer une paix durable, espérons que ses efforts soient couronnés de succès.

Date de mise en ligne : 05/12/2025

Durée : 00:27:27

Compte YouTube : [Open Box TV](#)

Notion : Le patriotisme, cette foi du charbonnier au service de la France

Category: Actualités,Global
18 janvier 2026



Servir son pays, donner le sang de ses enfants, pourquoi ? Le général Pierre Gillet (2S) revient sur la question du patriotisme soulevée par le chef d'état-major des armées fin novembre. Difficile de se préparer à la guerre sans aimer son pays, et si l'amour de la France est en berne, il ne se décrète pas.

L'intervention du chef d'état-major des armées (CEMA) fin novembre au congrès des maires de France et la décision du président Emmanuel Macron de rétablir un service militaire de dix mois au volontariat, ont indirectement ouvert le sujet du patriotisme.

Loin des basses manœuvres politiques et des déclarations chocs (inaudibles ?), la question du service de son pays reste majeure. Et pour y répondre, encore faut-il qu'il n'y ait pas de doute sur le bien-fondé de la cause à défendre, et des Français pour s'y engager corps et âme. Le **patriotisme** ne sera jamais Moloch qui réclame le sang de ses enfants.

Entretenir la flamme

Que les Français aiment la France est la condition absolument nécessaire pour que celle-ci garde sa vitalité et son rayonnement. Les défis, économiques, anthropologiques, écologiques, numériques, migratoires qui se dressent sur notre route requièrent une grande énergie pour

les surmonter. Allons droit au but : aimer son pays consiste à reconnaître ce qu'on lui doit, à participer à l'aventure commune et quand il le faut, à le défendre. La haine, le contraire de l'amour, nous détourne de notre pays, provoque de l'aversion, du dégoût. Elle est bien présente autour de nous. Malheureusement, si le patriotisme correspond à l'amour de son pays, pas besoin de longs développements pour montrer qu'il est en berne. Heureusement, les héros, si souvent anonymes, ne manquent pas autour de nous pour témoigner qu'une flamme brille dans les cœurs des hommes et des femmes de bonne volonté, à condition qu'elle soit entretenue. Comment l'entretenir ? Là est la grande question du patriotisme.

Une question de justice

"Patrie" convoque l'idée du père et "nation" celle de naissance. La première correspond à un héritage ; la seconde à un enracinement physique. Dans la première, rien n'empêche d'avoir des fils adoptifs. Par la naissance, nous ne choisissons pas notre pays et notre famille. Dans tous les cas, l'héritier, comme le fils naturel, reçoit le cadeau de la vie. Dans les deux cas, ce cadeau appelle la reconnaissance et la gratitude. D'une part, nous admettons que nous sommes ce que nous recevons ; qu'il s'agisse de notre culture, de notre religion, des valeurs et des connaissances. D'autre part, nous n'avons aucun moyen de mesurer justement ce que nous devons rendre à notre tour. L'amour filial de son pays n'est pas une vertu facultative mais une question de justice. Dans tous les cas, nous avons une attache personnelle avec notre pays (de naissance ou d'accueil) et avec notre famille. Sans elle nous devenons des apatrides, des déracinés qui se livrent au plus offrant, si souvent pour le pire !

Le combat de l'enracinement

"Tout cela est bien beau" diriez-vous avec raison. La réalité est plus sombre et l'amour ne se décrète pas. Les faits sont têtus et une certaine classe politique et intellectuelle se complaît à décrier et déconstruire la France. Un combat s'engage, celui de l'enracinement, thème cher à la philosophe **Simone Weil**. C'est un besoin de l'âme. Soyons offensifs avec un brin d'optimisme. Sur l'actuel champ de bataille spirituel, intellectuel, moral, les cœurs et les esprits sont prêts à entendre la vérité. Toutes les personnes investies dans la formation de notre jeunesse peuvent en témoigner.

À l'instar de cette période de l'Avent qui nous prépare à Noël, les temps sont mûrs pour rappeler les réalités de notre histoire, donner l'envie de servir, encourager les âmes de bonne volonté à mettre leurs bras, leur cœur, leurs tripes au service de leur pays. Ce n'est pas réservé à un petit groupe d'élus. Sur ce front, nous sommes tous des combattants de première ligne et c'est de la somme de nos efforts et de nos engagements (chacun selon ses charismes) que viendra le redressement. La foi du charbonnier qui fait face aux sermons incompréhensibles et aux injonctions déconnectées de la réalité des grands de ce monde ! Donnons raison à [Charles Péguy](#) lorsqu'il écrit à propos de la patrie : « *Elle est cette portion de terre où une âme peut respirer et où un peuple ne meurt pas.* »

Général (2s) [Pierre Gillet](#)

[Aleteia](#)

12 décembre 2025

Sécurité : La base militaire de Creil survolée par des drones fin novembre (armée)

Category: Actualités, Global
18 janvier 2026



La base militaire de Creil (Oise), qui abrite notamment des installations de la Direction du renseignement militaire (DRM), a été survolée par plusieurs drones fin novembre, a appris l'AFP auprès de l'armée de l'Air et de l'Espace (AAE).

Confirmant en partie une information de la revue *Air et Cosmos*, une porte-parole de l'AAE a indiqué à l'AFP que "la présence de plusieurs drones est avérée" dans la nuit du 26 novembre au-dessus de cette base qui abrite notamment des installations techniques de la DRM, un des principaux services de renseignement français.

"Tout lien avec des provocations étrangères est à ce stade prématuré", a ajouté cette source.

Plusieurs potentiels survols de drones au-dessus d'infrastructures critiques ont été signalées en Europe ces dernières semaines, et certains responsables politiques ont accusé la Russie de se livrer à ces actions de guerre hybride. Des survols ont aussi été signalés au-dessus de sites

militaires en France.

Le 26 novembre, face à la présence avérée des drones, les militaires chargés de la protection du site de Creil ont tiré avec des armes de calibre 12, à canon lisse et à faible portée, selon *Air et Cosmos*, une information confirmée par une source sécuritaire à l'AFP. L'AAE n'a pas confirmé ces tirs.

Un hélicoptère avec un équipage spécialisé dans la lutte antidrones a été ensuite dépêché sur place, mais les drones avaient disparu, selon l'AAE.

Selon *Air et Cosmos*, six drones ont été signalés simultanément, un chiffre qui n'a pas été confirmé.

Cette base interarmées "*sensible n'a subi aucune dégradation et reste pleinement opérationnelle pour l'ensemble de ses missions*", a ajouté l'AAE, précisant qu'une plainte a été déposée et qu'une enquête est en cours.

C'est le deuxième site particulièrement sensible à être survolé par des drones en quelques jours, après la base de l'Île Longue en Bretagne, qui abrite les sous-marins de la dissuasion nucléaire française, jeudi dernier, là encore sans qu'un lien puisse être établi avec la Russie.

La source sécuritaire a dit à l'AFP qu'il était trop tôt pour savoir si ces survols sont organisés ou s'il s'agit d'un phénomène de mimétisme consécutif à la publicité donnée à ces survols.

A Creil, les militaires ont eu des soupçons sur la présence de drones au-dessus de la base durant les nuits des 28 et 30 novembre mais "les conditions météo (nuit, brouillard épais, plafond bas) n'étaient pas propices à une levée de doute irréfutable", a indiqué l'AAE, soulignant la proximité de l'aéroport de Roissy et la présence d'avions de ligne.

Plusieurs sources militaires ou sécuritaires interrogées ces dernières semaines par l'AFP ont insisté sur le potentiel risque d'emballement psychologique autour des signalements de drones en Europe, soulignant l'immense difficulté d'identifier un drone dans le ciel la nuit par un témoin ne disposant pas de matériels de détection spécifique.

AFP

08 décembre 2025

Source visuel : IA